

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session Hiver 2026
Jeudi, 14h à 17h

POL 4470-40
Introduction à l'économie politique des relations internationales

Professeure : *Michèle Rioux*

Bureau : sur rendez-vous

Téléphone: 5149948964

Courriel : rioux.michele@uqam.ca

LIEN ZOOM : <https://uqam.zoom.us/j/8340723619>

« Mais l'homme ne se borne pas à voir ; il pense et veut connaître la signification des phénomènes dont *l'observation* lui a révélé l'existence. Pour cela il raisonne, compare les faits, les interroge, et, par les réponses qu'il en tire, les contrôle les uns par les autres. C'est ce genre de contrôle, au moyen du raisonnement et des faits, qui constitue, à proprement parler, *l'expérience* ; et c'est le seul procédé que nous ayons pour nous instruire sur la nature des choses qui sont en dehors de nous (...)

« Dans le sens philosophique, l'observation *montre*, et l'expérience *instruit*. [...] Il y aura donc deux choses à considérer dans la méthode expérimentale : 1^e l'art d'obtenir des faits exacts au moyen d'une investigation rigoureuse ; 2^e l'art de les mettre en œuvre au moyen d'un raisonnement expérimental afin d'en faire ressortir la connaissance de la loi des phénomènes. » (Claude Bernard, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*).

« Vous venez de formuler une hypothèse. En pareil cas, on court toujours le risque de déformer les faits pour les rendre conformes à la théorie, au lieu d'adapter la théorie aux faits. » (Arturo Perez-Reverte, *Le tableau du Maître flamand*, Paris, J. C. Lattès, p. 121).

Descriptif du cours

Introduction aux théories, concepts, instruments et méthodes d'analyse et de recherche en économie politique des relations internationales. L'objet du cours est de fournir les notions de base essentielles à l'étude des réseaux commerciaux, financiers et autres à l'échelle mondiale, des institutions économiques internationales, des relations d'interdépendance et de puissance au sein de l'économie mondiale, de même que des interrelations entre les politiques publiques et les marchés internationaux aux niveaux domestique et international.

Objectifs du cours

- Introduction aux débats entourant la définition du champ des relations économiques internationales.
- Analyse des tendances et évolutions de l'économie mondiale et des relations économiques internationales de la période mercantiliste à nos jours.
- Présentation des théories et méthodes d'analyse en économie politique des relations internationales.
- Introduction à la recherche et à l'analyse en économie politique internationale.

Matériel pédagogique

Un recueil est disponible à la coop de l'UQAM, son achat est obligatoire pour suivre ce cours (pavillon Judith Jasmin). Les lectures associées à chacun des cours sont requises pour obtenir un bon résultat.

Des notes de cours, bibliographies et autres documents pédagogiques sont disponibles sur Moodle. Je vous invite aussi à utiliser les chapitres du livre de C. Deblock, *Avant la mondialisation, l'internationalisation*, en ligne sur le Moodle.

Plan du cours

I. Présentation et introduction –15 janvier

Définition de l'économie politique des relations internationales
Les grandes démarches théoriques
Le découpage historique : les trois temps
Les sources documentaires et statistiques

II. Le mercantilisme – 22 janvier

La vision nouvelle de la richesse et de la politique économique
Les "mercantilismes" comme doctrine et comme politique
Le commerce pendant la période mercantiliste
La richesse et la puissance : les grands thèmes

C-1 La balance des paiements : le compte courant

III. Les classiques – 29 janvier

Les trois révolutions économiques : industrie - commerce - finance
La critique du système mercantile
L'école classique et l'harmonie des intérêts
La théorie de l'échange international : Smith et Ricardo

La synthèse : Mill et Marshall
La balance des paiements, les investissements

C-2 La balance des paiements : le compte capital et financier

IV. Souveraineté culturelle numérique et test d'un outil de découvrabilité - 5 février

Conférencier : Brice Simeu Doctorant ENAP et chercheur au LATICCE.

V. List et le protectionnisme / Marx et l'économie mondiale – 12 février

La critique nationale de l'économie politique classique
La pensée de List
L'impact du nationalisme « listien » au XIXème siècle

Marx, penseur de la mondialisation

C-3 Le bilan des investissements internationaux

V. L'Angleterre, le libre-échange et l'étalon-or – 19 février

L'Angleterre centre du monde
Libre-échange et protectionnisme
L'économie mondiale à la fin du XIXe siècle
La monnaie et l'étalon-or
Londres, centre financier du monde
La théorie de l'étalon-or.

C-4 Mesurer l'internationalisation

VI. La désintégration de l'économie mondiale (1919-1939) -19 février

Impacts économiques de la guerre
La crise de 1939 et ses conséquences internationales
Le retour du nationalisme économique

C-5 Les termes de l'échange

C-6 Les parités de pouvoir d'achat

VII. Examen en classe 25% - 26 février

VIII. Semaine de lectures - 5 mars

IX. La construction d'un nouvel ordre économique international (1941-1949) - 12 mars

Les États-Unis et la reconstruction de l'économie mondiale

Les institutions économiques internationales et l'encadrement des relations économiques internationales
Social, commerce, monnaie et finance : les nouvelles institutions internationales
La fin de l'universalisme : Guerre froide et absence d'intégration des enjeux

C-8 Le développementalisme

X. Le système commercial multilatéral - 19 mars

Du GATT à l'OMC
Les principes
Les accords
Les institutions
Les enjeux contemporains

C-9 Du GATT à l'OMC

XI. Les débats sur les pays en développement et le régionalisme - 26 mars

Les débats historiques
Le régionalisme depuis la Deuxième Guerre mondiale
Les concepts : comprendre et mesurer le régionalisme
Les approches théoriques : pourquoi le régionalisme ?
Les débats contemporains

C-10 Les ACR 1

XII. Les IDE et les FMN -2 avril

La FMN, vecteur de la mondialisation
Les débats théoriques
Faits et tendances

C-11 Les ACR 2

- **Evaluation des enseignements – 25 minutes en classe, 16h30-17h00. Évaluation des enseignements**

XIII. Le système monétaire et financier international - 9 avril (remise du TP 30% le mercredi 23h29)

Contexte des années 30
Les plans et les accords de Bretton Woods
La monnaie internationale et les taux de change
Le FMI
Le groupe de la Banque mondiale

C-12 Concepts : Le FMI, d'hier à aujourd'hui

XIV. La globalisation et le basculement vers l'Asie - 16 avril

Les dimensions de la mondialisation
Les technologies et la mondialisation
La montée en puissance de l'Asie et de la Chine.

Bilan : quelle place pour l'action collective ?

C-13 Les indices de mondialisation et de compétitivité

XV. Examen en classe - 23 avril 25 %

POL 4470 - Plan du recueil de textes

I. Introduction

Gérard Kébabdjian, « L'objet international dans la théorie économique », *Annuaire français des relations internationales*, vol. IV, 2003, pp. 66-83.

Mehdi Abbas, « L'économie politique internationale entre théories et histoire », *Recherches internationales*, n°88, octobre-décembre 2010, pp. 47-72.

II. Le mercantilisme

Philippe Norel, *L'invention du marché : une histoire économique de la mondialisation*, Paris, Seuil, 2004; chapitre 7 : « Stratégies économiques des États-nations », pp. 272-300.

Pierre Deyon, « Problèmes et interprétations », *Le mercantilisme*, Paris, Flammarion, 1969, pp. 73-89.

C-1 et C-2 Concepts : La balance des paiements

Statistique Canada, « Description et définitions des comptes de la balance des paiements du Canada », n°67-001 au catalogue, 2005, 9 p.

III. Les classiques

Michel Rainelli, « Les théories du commerce mondial », *Cahiers français*, n°299, novembre-décembre 2000, pp. 3-8.

Bernard Lassudrie-Duchêne et Deniz Ünal-Kesenci, « L'avantage comparatif, notion fondamentale et controversée », dans CEPII, *L'économie mondiale 2002, La découverte*, Paris, 2001, pp. 90-104.

Paul R. Krugman, *La mondialisation n'est pas coupable. Vertus et limites du libre-échange*, Paris, La découverte, 1997 ; épilogue « Le libre-échange est-il dépassé ? », pp. 195-215.

IV. L'étalon-or

Maurice Niveau et Yves Crozet. *Histoire des faits économiques contemporains*. Presses universitaires de France, Paris, 2008; titre 3, chapitre 1 « L'étalon-or international: mythes et réalités du XIX^e siècle », pp. 353-387.

C-3 Concepts : Le bilan des investissements internationaux

Statistique Canada, « Résumé de la méthodologie ayant servi à produire le Bilan des investissements internationaux du Canada sur une base trimestrielle », n°67-202 au catalogue, 2005, 14 p.

V. Le nationalisme économique : de List à Prebisch

Friedrich List, Le système naturel d'économie politique 1837, Scientia Verlag Aalen, 1971

Chapitre 3: « Théorie des forces productives », pp. 190-194

Chapitre 13: « Manufacture », pp.278-288

Chapitre 25: « De la transition du Système protecteur à celui de la liberté commerciale la plus étendue possible », pp. 396- 400

Chapitre 26: « Des moyens les plus propres à favoriser et à amener la liberté commerciale », pp. 402-408

Gerald M. Meier et Dudley Seers, « Raúl Prebisch », dans Les pionniers du développement, Économica, Paris, 1988, pp. 187-212.

C-4 Concepts : Les termes de l'échange

Bertrand Nezeys, Les termes de l'échange, Paris, Économica, 1989; chapitre 1 « Les indices des termes de l'échange », pp. 3-15.

VI. Âge d'or du libre-échange, première mondialisation ou ère des empires ? (1815-1914)

Wilhelm Röpke, L'économie mondiale aux XIXe et XXe siècles, Genève, Droz, 1959; chapitre 1, « L'économie mondiale jusqu'en 1914 », pp. 11-27.

Paul Bairoch, Mythes et paradoxes de l'histoire économique, Paris, La découverte, 1994.

Chapitre 2 : « Le libre échange connut-il un âge d'or en Europe? », pp. 31-48

Chapitre 3 : « Le libre échange était-il pratiqué dans le reste du monde? », pp. 49-65

Chapitre 4 : « L'impact du protectionnisme fut-il toujours négatif? », pp. 66-81

VII. La désintégration de l'économie mondiale (1919-1939)

Charles Kindleberger, La Grande crise mondiale 1929-1939, Paris, Économica, 1988; chapitre 14, « Une explication de la crise de 1929 », pp. 296-314.

VIII. La construction d'un nouvel ordre économique international (1941-1949)

Robert Gilpin « The Rise of American Hegemony », dans Patrick Karl O'Brien et Armand Clesse (dir.), Two Hegemonies: Britain 1846-1914 and the United States 1941-2001, chapitre 9, Burlington, Aldershot: Ashgate Publishing, 2002, pp. 165-182.

Jean Denizet, « Keynes en 1943 : négociateur et prophète » dans Michel Zerbato et al., Keynesianisme et sortie de crise. Keynes contre le libéralisme ?, chapitre 9, Paris, Dunod, 1987, pp. 177-191.

IX. Le système commercial multilatéral

Herman Van Der Wee, Histoire économique mondiale, 1945-1990, Louvain-la Neuve, Academia-Duculot, 1990; chapitre 9, « La libéralisation du commerce international après la Seconde Guerre mondiale », pp. 292-325.

Mehdi Abbas, « L'OMC et l'acte III de la globalisation. Une nouvelle économie politique internationale du système commercial multilatéral ? », Note de travail EDDEN n°1, 2013, 18p.

X. Les accords commerciaux régionaux et le commerce électronique

Les accords commerciaux régionaux

Christian Deblock, Mathieu Arès et Éric Boulanger, « Intégration ou interconnexion ? », Interventions économiques, n°55, 2016, 33 p. [accessible en ligne: <https://journals.openedition.org/interventionseconomiques/2895>]

Céline Pajon « A Brave New World For Trade », Lettre du Centre Asie, n°72, Institut français des relations internationales (Ifri), 21 Décembre 2017, 3 p.

Françoise Nicolas «Chine et ordre économique mondial, une contestation feutrée mais assumée», Perspectives chinoises, n°135, vol 2, 2016, pp. 7-14.

Le commerce électronique

Centre for International Governance Innovation (CIGI) et Chatham House « Governance of International Trade and the Internet: Existing and Evolving Regulatory Systems », Paper series, n°32, 2016, 13 p.

Madeline Carr, « Power Plays in Global Internet Governance », Millennium: Journal of International Studies, vol. 43(2), 2015, pp. 640–659.

XI. Le système monétaire et financier international

Michel Aglietta, « La gouvernance du système monétaire international », Regards croisés sur l'économie, n°3, 2008, pp. 276-285.

Sans auteur, « Une brève histoire de la finance : Entre déréglementation et mondialisation », Problèmes économiques, n°2.963, 2009, pp. 8-13.

Michel Aglietta, « Quelles sont les caractéristiques de cette crise ? » et « Comment la crise s'est-elle déclenchée ? »; chapitres 3 et 4 dans La crise. Pourquoi en est-on arrivé là ? Comment en sortir ?, Paris, Michalon, 2008, pp. 21-44.

C-5 Concepts: Les taux de change et les parités des pouvoirs d'achat (PPA)

Amina Lahrèche-Revil, « Les régimes de change » dans L'économie mondiale 2000, CEPII, Éditions La découverte, collection Repères, Paris, 1999, pp. 93-103.

XII. Les firmes transnationales

Christian Chavagneux, « Les multinationales définissent-elles les règles de la mondialisation ? », *Politique étrangère*, n°3, 2010, pp. 553-563.

Michèle Rioux, « Théories des firmes multinationales et des réseaux économiques transnationaux », dans Arès Mathieu et Éric Boulanger (dir.), *L'investissement et la nouvelle économie mondiale*, chapitre 1, Bruxelles, Bruylant, 2013, pp. 41-82.

C-6 Concepts : Internationalisation des firmes

Lionel Fontagné et Farid Toubal, « Mesurer l'activité des entreprises multinationales », dans *Investissement direct étranger et performances des entreprises*, rapport du Conseil d'analyse économique, n°89, 2010, pp. 11-28.

XIII. La mondialisation

Sébastien Miroudot, « La mondialisation s'est-elle arrêtée après la crise financière ? Chaînes de valeur mondiales et ralentissement du commerce international », *Regards croisés sur l'économie*, n° 21, vol 2, 2017, pp. 27-34.

C-7 Concepts : Compétitivité des nations

Fabrice Hatem, « Les indicateurs de compétitivité », dans *Problèmes économiques*, n° 2865, 2004, pp. 41-44.

Organisation du cours

Le cours a été organisé pour tenir compte du contexte incertain post pandémie. Il se donnera en présentiel ou en session zoom *selon les conditions sanitaires*.

Chaque séance est divisée en deux parties. La première partie est réservée à la présentation de la matière et la seconde partie est réservée à la discussion de la matière ainsi qu'aux questions concernant les concepts et outils d'analyse.

1. La présentation de la matière : Un cours magistral est prévu dans la première partie du cours (14h00-15h00). Une période de 30 minutes de questions suivra la présentation.
2. La deuxième partie du cours se fera en deux temps : La présentation des méthodes et concepts se fera à partir des enregistrements mis en ligne sur le Moodle. À vous de les visionner à l'avance. Je me limiterai à faire quelques remarques et à répondre aux questions s'il y en a de 15h30-16h30.
3. La troisième partie du cours est une rédaction de une à deux pages résumant vos acquis et vos réflexions sur la matière. (10% des notes de participation en classe)

Le cheminement et l'organisation du cours sont présentés à la page suivante.

Un rappel amical :

1. La lecture des textes est fondamentale. C'est la seule manière d'approfondir la matière et, surtout, de développer vos outils d'analyse et vos arguments. Mon rôle est de vous ouvrir la route et de vous soutenir dans votre cheminement.
2. Prenez l'habitude de prendre des notes. Les notes laissent des traces, et surtout, on mémorise ainsi davantage la matière. La méthode est ancestrale mais est toujours aussi efficace !!!

Évaluation

Un travail pratique 30 %

Un examen de mi-session 25 %

Un examen final 25 %

Participation en classe 10%

Fiches de lecture 10% (sur moodle, une page de réflexion personnelle sur les lectures du recueil)

1. Travail pratique à domicile seul ou en équipe (de trois personnes, max.) : à remettre la semaine 13 sur le Moodle, avant 23h59 le mercredi avant le cours.

Les objectifs sont les suivants :

- i) initiation à l'analyse des données statistiques (recherche, classement, traitement, mise en forme)
- ii) initiation à la recherche de sources documentaires et statistiques (bibliographie, synthèse et analyse de documents)
- iii) initiation à la rédaction d'un rapport de recherche

Pour ce travail, il vous sera demandé de faire un jeu de rôle : vous êtes conseiller auprès d'un ministère ou d'une agence gouvernementale et on vous demande un rapport synthèse sur une question particulière touchant l'économie politique internationale. Vous aurez à traiter des sujets comme :

1. L'insertion du Québec et du Canada dans l'économie mondiale
2. Les pays de l'OCDE dans une économie mondialisée et compétitive
3. Pays émergents et BRICS, la reconfiguration du pouvoir économique dans le monde
4. La régulation des firmes multinationales, Google par exemple...

Les informations détaillées concernant la marche à suivre se trouvent dans le fichier travaux pratiques.

2. Examen mi-session en classe.

L'objectif de cet examen est de familiariser les étudiants avec l'histoire des faits économiques et les débats théoriques d'économie politique des relations internationales de la période

mercantiliste jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. Il a aussi vocation à tester les connaissances des étudiants sur les indicateurs présentés en classe durant la première partie de la session. Vous aurez droit à des notes. Utilisez les textes du recueil et ceux sur le Moodle. Vous pourrez aussi trouver de nombreux ouvrages et articles à la bibliothèque de l'UQÀM. Toute forme de copiage sera systématiquement repérée et sanctionnée.

3. Examen final en classe.

L'objectif de l'examen est d'évaluer les connaissances théoriques acquises, la compréhension des problèmes économiques contemporains ainsi que la capacité d'analyser des faits. L'examen comporte trois parties.

Théories (33 %)

Faits et rôle des institutions économiques internationales abordées (33 %)

Étude de cas. (33 %)

4. Participation et fiches de lecture/cours

En classe, vous devrez fournir des fiches de lectures ou de cours pour un total de 10%. La participation en classe vous permettra également d'assurer un 10% de la note finale.

Avertissement

Toute forme de plagiat sera systématiquement repérée et en cas de plagiat avéré, l'étudiant(e) se verra octroyer un échec pour le cours et un dossier sera envoyé au département et au registraire. Il est très rare que nous passions à côté de ce type de cas. Il en ressort de votre honnêteté intellectuelle. Citez vos sources.

Soyez méticuleux (et critiques) dans le choix des sources Internet. Les sites d'institutions (FMI, OMC, BM, ministères...) et les sources universitaires (départements d'universités, groupes de recherche, revues spécialisées...) seront priorisées.

Calendrier :

Informations additionnelles : les cours du trimestre d'hiver seront disponibles sur Résultats au début de décembre. Les personnes étudiantes pourront annuler/modifier/ajouter des cours à leur horaire sans aucune pénalité jusqu'au 23 janvier 2026.

Dates importantes du trimestre d'hiver 2026 :

Début de la session : 12 janvier

Fin de la session : 24 avril

Congés : 3 et 6 avril

Date limite pour la remise de notes : 8 mai

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants : le nombre et les échéances des évaluations; la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.

Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

GRILLE DE CONVERSION
DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

À partir du trimestre de l'Été 2018

	Note	Intervalle	
	A+	[90 – 100]	Excellent
	A	[85 - 90[Excellent
	A-	[80 - 85[Excellent
	B+	[77 - 80[Très bien
	B	[74 - 77[Très bien
	B-	[70 - 74[Très bien
	C+	[67 - 70[Bien
	C	[65 - 67[Bien
Ces notes n'existent pas aux cycles supérieurs	C-	[63 - 65[Bien
	D+	[61 - 63[Passable
	D	[59 - 61[Passable
	E	< 59[Échec

Les procédures à suivre en cas d'absence :

Pour une absence de cinq jours moins, aucun billet médical n'est requis lorsque :

- Une évaluation était prévue ;
- La présence compte dans l'évaluation.

Dans ces cas, l'étudiant e doit remplir et transmettre le formulaire de déclaration d'absence à l'enseignant e dans les cinq jours ouvrables. Si ces conditions ne s'appliquent pas, aucune déclaration n'est exigée, mais le rattrapage demeure obligatoire. Un billet médical est requis pour toute absence de plus de cinq jours lorsqu'une reprise ou une prolongation est demandée.

Les procédures à suivre en cas d'absence :

Pour une absence de cinq jours moins, aucun billet médical n'est requis lorsque :

- Une évaluation était prévue ;
- La présence compte dans l'évaluation.

Dans ces cas, l'étudiant-e doit remplir et transmettre le [formulaire](#) de déclaration d'absence à l'enseignant-e dans les cinq jours ouvrables.

Si ces conditions ne s'appliquent pas, aucune déclaration n'est exigée, mais le rattrapage demeure obligatoire.

Un billet médical est requis pour toute absence de plus de cinq jours lorsqu'une reprise ou une prolongation est demandée.

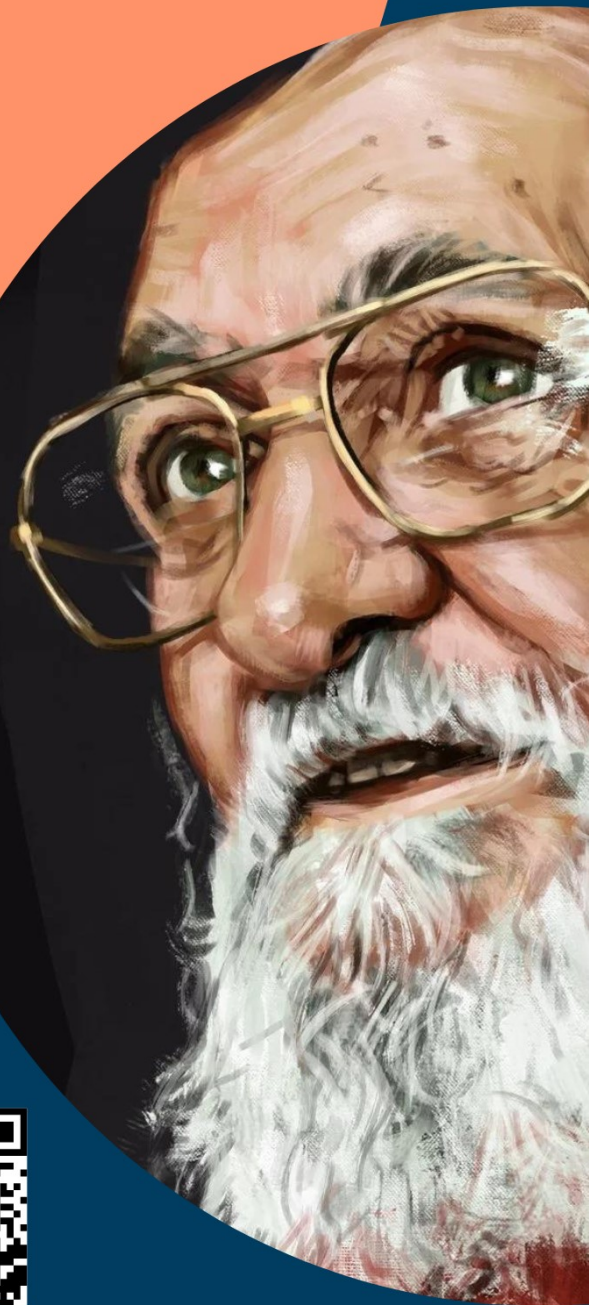
CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

LOCAL R-3485

DU LUNDI AU JEUDI:
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au R-3485 !

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Afin d'enrichir votre expérience étudiante, l'UQAM offre plusieurs services et ressources pour assurer un milieu de vie et d'étude sain, sécuritaire et bienveillant.

Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être De nombreux services de soutien sont offerts pour améliorer la qualité de votre vie universitaire et soutenir votre persévérance et votre réussite.	
Ensemble des services offerts	https://portailudiant.uqam.ca/services/
Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux	https://infosphere.uqam.ca/
Politique no 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes	https://instances.uqam.ca/politiques/
Politique no 21 sur la santé mentale étudiante	
Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap	

Intégrité académique L'intégrité académique fait partie des valeurs fondamentales de l'UQAM qui a adopté un principe de tolérance zéro.	
Site du Règlement 18 de l'UQAM	https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html

Une université exempte de harcèlement et de violences à caractère sexuel L'Université reconnaît à toutes personnes membres de la communauté universitaire le droit fondamental à un milieu de travail et d'études exempt de toutes formes de sexisme, de violences à caractère sexuel et de harcèlement.	
Sexisme et violences à caractère sexuel	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/
Harcèlement	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-l'intervention-en-matiere-de-harcelement/

Respect de la liberté académique universitaire Les membres de la communauté universitaire doivent pouvoir exercer leurs activités sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, autant en enseignement, en recherche et en création que dans le cadre de services aux collectivités.	
Liberté académique universitaire	https://portailudiant.uqam.ca/liberte-academique/